



**PROCES VERBAL DE LA REUNION
DU BUREAU DE L'AVENIR D'ONNAING
qui s'est tenue le vendredi 05 décembre 2025
dans la salle principale du club à ONNAING**

A 18h15, le Président du club l'Avenir d'Onnaing, monsieur Carpentier Philippe, constate que le quorum est atteint.

- Membres du Bureau présents : 5

Il déclare ouverte la réunion de Bureau du club l'Avenir d'Onnaing.

Sont présents :

- Monsieur Carpentier Philippe ;
- Monsieur Leclercq Bertrand ;
- Monsieur Gabelle Jean-Marc ;
- Monsieur Ludewig Frédéric ;
- Monsieur Cantillon Jean-Paul.

1 - Epiphanie 2026

La galette des rois sera partagée au sein du club le samedi 24 janvier 2026 à 15h00.

Action Philippe : Effectuer l'achat des galettes (5 x pomme / 5 x frangipane).

Action Philippe : Envoyer un message via ITAC afin d'annoncer l'évènement.

Action Frédéric : Effectuer l'achats des boissons nécessaires (10 x cidre).

2 - Ouvertures particulières durant les congés de Noël

Le club sera ouvert les mercredis 24 décembre et 31 décembre 2025 de 14h00 à 17h30.

Il est à noter les points suivants :

- La vente de boissons ainsi que de matériel close à 17h00 ;
- Aucun tir de contrôle ;
- Aucune initiation ;
- Aucune validation pour des accès aux pas de tir 10m, 25m et 50m.

Action Philippe : Envoyer un message via ITAC afin d'informer les adhérents.

3 - Repas du club 2026

La date du repas du club est fixée au dimanche 30 août 2026.

Le nombre de place sera limité à 60 personnes.

Une communication suivra avec l'ensemble des informations nécessaires.

Le club étant fermé ce jour-là, l'organisation des rattrapages pour la Pléiade 2026 est autorisée jusqu'à 11h30.



4 - Demande d'initiation de la part de la société « Bavay Doualle »

La société « Bavay Doualle » a demandé des renseignements pour une initiation d'un groupe 20 personnes.

Un responsable a rencontré le président du club le mercredi 3 décembre 2025 pour un premier contact.

Une seconde visite est prévue le samedi 6 décembre 2025 afin de discuter des possibilités d'organisation, en plusieurs sous-groupes, en dehors des heures d'ouverture du club.

Action Philippe : Communiquer vers le Comité au sujet de la suite donnée à cette demande.

5 - Initiation à destination du centre aéré de la ville d'Onnaing

Le lundi 23 février 2026, un groupe de 15 enfants du centre aéré de la ville d'Onnaing sera initié au tir à 10m.

Il est à noter que la Mairie nous remercie de notre engagement passé et présent pris auprès du centre aéré de la ville d'Onnaing.

6 - Remplacement de la porte d'entrée du pas de tir 25m

Pour information, la porte d'entrée du pas de tir 25m est commandée pour remplacement de celle actuelle qui est défaillante (clinche cassée).

L'installation sera prévue au premier semestre 2026 dès réception. Des bénévoles parmi les adhérents du club seront sollicités.

7 - Remplacement de la porte de secours du pas de tir 10m

Pour information, la porte de secours du pas de tir 10m sera commandée pour remplacement de celle actuelle. Elle sera équipée d'une poignée antipanique avec une alarme d'ouverture lorsque le club est ouvert.

L'objectif est qu'elle soit commandée et installée également au premier semestre 2026.

Dans le cadre de la sécurisation du club lorsque celui-ci est fermé, des barres anti-intrusion pour les portes de sortie face au bar et au pas de tir 10m seront installées. Leur stockage, lorsque le club est ouvert, sera choisi afin qu'elles soient visibles et, de ce fait, qu'il ne soit pas oublié de les installer lors de la fermeture du club.

8 - Protocoles pour les armes défaillantes (en panne)

Pour donner suite à une discussion avec l'armurier, il est décidé que seul l'armurier procédera à une analyse de la défaillance et à la réparation.

De ce fait, lorsqu'une défaillance (panne) est détectée, il est demandé de prévenir un membre du bureau afin que l'arme soit mise en quarantaine et que les dispositions d'analyse et de réparation par l'armurier soient organisées.



De même, à la suite d'une observation de l'armurier, afin de ne pas abîmer la chambre des armes 22LR (percussion sans munition entre le percuteur et le canon), des affichettes dans chaque boîte seront installées interdisant les tirs à sec.

Action Bertrand : Réaliser l'affichette en A5 max.

Action Frédéric : Plastifier et installer les affichettes dans les boîtes.

9 - Prochaine réunion du Comité

La prochaine réunion du Comité sera organisée le vendredi 30 janvier 2026 dans la salle principale du club à 18h30

Action Philippe : Envoyer les invitations.

10 - Pointeur laser en panne

Le pointeur laser vert n'est plus utilisable pour le réglage des armes longues (pièce manquante).

La pièce sera prise au pointeur laser rouge et ce pointeur sera déclarer « hors-service » (gardé pour pièce).

Aucun achat pour remplacement n'est décidé.

11 - Vente de l'imprimante jet d'encre du club

L'imprimante jet d'encre du club, étant remplacée par une imprimante laser depuis 1 an, sera revendu au prix de 80€ (prix des cartouches d'encre neuves vendues avec celle-ci).

Action Frédéric : réaliser et afficher l'annonce au panneau d'affichage du club.

12 - Problématique lié à l'usage du plomb

Concernant cette problématique, qui est actuellement en analyse au sein de la Fédération, il est décidé d'effectuer les actions suivantes :

- Affichage pour le lavage des mains avec une sensibilisation particulière pour les enfants de l'école de tir ;
- Réception d'un aspirateur pour le pas de tir 10m pour l'usage unique du nettoyage des tables du pas de tir 10m, fourni par la Ligue Nord - Pas de Calais ;
- Organisation du remplacement des revêtements actuels aux pas de tir 10m, 25m et 50m lors des travaux prévus lors de l'été 2026.

13 - Mise en conformité de la sortie de secours du pas de tir 25m

Afin de permettre l'évacuation du pas de tir 25m et ne pas être bloqué entre les bâtiments et la palissade, deux boîtes à clé de secours (vitre à briser) seront installées au pas de tir 25m et à la porte du bâtiment principal qui donne accès au pas de tir 25m avec une clé du portail.

Action Philippe : Communiquer vers les adhérents lorsque l'installation sera effectuée.



13 - Réparation du plafond de la salle principale du club (incident survenu en août 2025)

À la suite des discussions engagées avec la Mairie et la réception de devis, il est décidé de réaliser les travaux sur le premier tiers de la salle principale, le coût de la totalité de la surface étant hors du budget pour une année de fonctionnement.

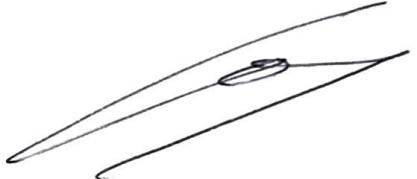
Le montant alloué aux travaux est 4000€.

Le restant des travaux sera réévalué lors de la saison prochaine.

Action Philippe : Prendre contact avec l'entrepreneur afin de l'informer de la décision, de bloquer les travaux et de les organiser.

A 20h00, le Président du Club clôt la réunion du Bureau du club.



Fonctions	Noms / prénoms	Date / Signatures
Président du club	Carpentier Philippe	21/12/2025, 
1 ^{er} Vice-Président (rédacteur du procès-verbal)	Leclercq Bertrand	81 18 885 
Secrétaire	Ludewig Frédéric	21/12/2025 

